

DEPARTEMENT
DE L'OISE**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE LIANCOURT

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

Séance du 15 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, et le quinze avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme COQUELLE Laëtitia, Maire.

Date de la convocation
9 avril 2026Objet de la délibération
**Rapport d'orientations
budgétaires**

Présents : Mme Laëtitia COQUELLE - MM. Thierry BALLINER - Sébastien RABINEAU - Mme Adeline MESTRE - MM. Michel BIRCK - Yves NEMBRINI - Mme Isabelle FRILLAY - MM. Patrick GOSSET - Didier DUCHAUSSOY - Mme Laurence GEFFROY - M. Stéphane GRAS - Mme Nora LARIBI - M. Xavier DARCHE - Mmes Claire COP - Christelle DELVAL - Aline LEJEUNE - MM. Dakoury DAGO - Hugues ALEXANDRE - Quentin TOLCK - Mme Soumia BAKHTI - MM. Alexis BRILLET - Casimir SZEPIZDYN - Mme Catherine VANDEWATTYNE - M. Jérémy VISCONTI - Mme Ophélie BEASLAY - M. Antonin FERREIRA ROCHE.

Absents excusés : Mme Laëtitia ROULET (pouvoir à M. Yves NEMBRINI) - Mme Mirjana ILIC (pouvoir à Mme Isabelle FRILLAY) - Mme Dorothee PIERARD (pouvoir à Mme Christelle DELVAL).

Monsieur Alexis BRILLET est nommé secrétaire de séance.

Le Maire rappelle que, conformément aux dispositions de l'article L.1612-26 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) doit se tenir dans les communes de plus de 3 500 habitants dans un délai de dix semaines précédant l'examen du budget.

Rapporteur : Monsieur Sébastien RABINEAU, Maire-Adjoint.

Il précise que ce débat a pour objectif d'informer l'assemblée délibérante sur les grandes orientations budgétaires de la commune pour l'exercice à venir, notamment en ce qui concerne :

- Le contexte économique et financier général,
- L'évolution des recettes et des dépenses de fonctionnement et d'investissement,
- L'encours de la dette et la capacité d'autofinancement,
- Les projets structurants et les engagements pluriannuels.

Ce présent point a pour objectif de présenter les grandes lignes des orientations budgétaires du Maire de Liancourt et de son bureau municipal pour 2026, et de servir de base aux débats et aux décisions qui seront prises par le Conseil municipal lors de l'adoption du budget primitif.



SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le

ID : 060-216003574-20260415-2026041506-DE

Berger
Levrault

- | | |
|--|----------------|
| 1. Un contexte économique de plus en plus contraint | |
| 1.1 Une dette nationale qui continue à dériver | diapositive 4 |
| 1.2 Une loi de finances 2026 globalement défavorable aux collectivités | diapositive 5 |
| 2. Une situation financière solide en 2025 | |
| 2.1 Un fonctionnement maîtrisé et excédentaire | diapositive 7 |
| 2.2 Un investissement recentré, marqué par le centre-ville | diapositive 8 |
| 2.3 Une épargne qui se maintient dans un contexte de fort investissement | diapositive 9 |
| 3. Des choix de gestion responsables pour 2026, au service de l'investissement | |
| 3.1 Une progression maîtrisée des dépenses | diapositive 11 |
| 3.2 Des recettes dynamiques à fiscalité constante | diapositive 12 |
| 3.3 Un investissement maintenu, entre finalisation et nouveaux projets | diapositive 14 |
| 3.4 Des nouveaux projets utiles, ancrés dans le quotidien | diapositive 15 |
| 3.5 Une épargne sous vigilance dans un cadre budgétaire prudent | diapositive 17 |

2

UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE DE PLUS EN PLUS CONTRAINT



CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Une dette nationale qui continue à dériver

Le budget 2026 s'inscrit dans un contexte d'incertitude politique, qui conduit à repousser les décisions de redressement des finances publiques au-delà de 2027.

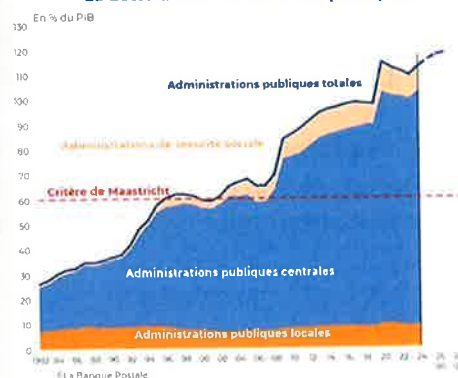
Les objectifs de réduction du déficit apparaissent désormais hors d'atteinte, rendant incertain le retour sous les 3 % à l'horizon 2029. Dans ce contexte, les collectivités territoriales, bien que peu responsables de la dérive de la dette, sont appelées à contribuer davantage à l'effort de redressement.

Depuis 2017, le bloc communal a connu une contraction progressive de ses marges de manœuvre, d'abord par une réduction de son autonomie fiscale au profit de mécanismes de compensation, puis par une raréfaction des financements de l'État, se traduisant notamment par des refus de subvention pour des projets pourtant conformes aux priorités nationales.

Dans ce cadre, la Ville de Liancourt a fait le choix de préserver ses marges de manœuvre, en maintenant ses taux de fiscalité et en finançant ses investissements principalement sur fonds propres, sans recours à l'emprunt.

Le retour d'une inflation durable doit désormais être pleinement intégré dans la trajectoire financière des collectivités et appelle une évolution des mécanismes de financement, afin de redonner du dynamisme aux recettes de fonctionnement et d'investissement.

La dette des administrations publiques



4



CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le

ID : 060-216003574-20260415-2026041506-DE



Une loi de finances 2026 globalement défavorable aux collectivités

Si l'effort demandé est inférieur aux annonces initiales, les collectivités territoriales devront néanmoins supporter une ponction d'environ 2 milliards d'euros sur leurs recettes, dans la continuité des efforts engagés les années précédentes.

Au-delà de cette contribution, les dotations restent globalement contraintes. La DGF est gelée et non indexée sur l'inflation, ce qui se traduira, en pratique, par une baisse pour de nombreuses communes. Les hausses de la DSU et de la DSR sont par ailleurs financées à enveloppe constante, sans apport de ressources supplémentaires.

Parallèlement, les financements de l'investissement sont en recul, avec une baisse de la dotation de soutien à l'investissement local et une diminution significative du Fonds vert.

Dans le même temps, l'État continue d'attendre un engagement accru du bloc communal, notamment en matière de sécurité, avec de nouvelles évolutions législatives en cours d'examen. Cette situation crée un effet de ciseau entre des recettes contraintes et des dépenses en progression, qui pèse directement sur les capacités d'investissement des communes.

La Ville de Liancourt, bien qu'elle conserve un niveau d'épargne solide, n'échappe pas à cette tendance.

-> Pour en savoir plus sur les mesures de la loi de finances pour 2026 et ses conséquences sur les finances locales, vous pouvez retrouver l'analyse de l'Association des Maires de France (www.amfasso.fr).

RÉTROSPECTIVE 2025 : UNE SITUATION FINANCIÈRE SOLIDE



RÉTROSPECTIVE 2025 - FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES			
	Budget Primitif	Crédits ouverts	Réalisations		Budget Primitif	Crédits ouverts	Réalisations
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 303 771	2 303 771	2 053 690	013 ATTENUATION DES CHARGES	1 500	1 500	14 856
012 CHARGES DE PERSONNEL	4 154 020	4 154 020	3 648 981	70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	512 750	512 750	492 123
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	606 949	606 949	552 035	73 IMPOTS ET TAXES	811 959	811 959	807 559
				731 FISCALITE LOCALE	3 159 859	3 159 859	3 179 861
				74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 126 261	2 126 261	2 453 310
				75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	225 000	225 000	281 574
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE	7 064 740	7 064 740	6 254 707	TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	6 837 329	6 837 329	7 229 283
66 CHARGES FINANCIERES	1 000	1 000	-	76 PRODUITS FINANCIERS	-	-	5
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000	5 000	1 945	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-	18 035
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	20 000	20 000	20 000				
TOTAL DES DEPENSES REELLES	7 090 740	7 090 740	6 276 651	TOTAL DES RECETTES REELLES	6 837 329	6 837 329	7 247 326
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	397 172	477 172	489 726	042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	80 000	80 000	1 098
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 400 000	1 320 000	-				
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 797 172	1 797 172	489 726	TOTAL RECETTES D'ORDRE	80 000	80 000	1 098
002 RESULTAT REPORTE	-	-	-	002 RESULTAT REPORTE	1 970 583	1 970 583	-
TOTAL GENERAL	8 887 912	8 887 912	6 766 378	TOTAL GENERAL	8 887 912	8 887 912	7 248 424

L'excédent de fonctionnement 2025 est estimé à 2,45 M€ (1,97 M€ de report + 7,25 M€ de recettes - 6,77 M€ de dépenses).

Le solde entre les recettes réelles et les dépenses réelles s'établit à environ 1 M€. Il correspond à l'épargne dégagée par la commune sur une année de fonctionnement, une fois l'ensemble des recettes perçues et des dépenses acquittées.

Ce résultat confirme la solidité financière de la commune et sa capacité à financer ses investissements.



RÉTROSPECTIVE 2025 - INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le

ID : 060-216003574-20260415-2026041506-DE



DEPENSES		Crédits ouverts	Réalisations	Reports
204	ETUDES ET TRAVAUX	6 695 529	3 238 704	1 454 208
	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	73 895	14 777	54 076
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		6 769 425	3 253 481	1 508 284
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	6 900	6 861	-
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	15 000	-	-
TOTAL DES DEPENSES REELLES		6 791 325	3 260 342	1 508 284
040	OPE D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	80 000	1 098	-
041	OPE D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	720 000	-	-
Total dépenses d'ordre		800 000	1 098	-
002	RESULTAT REPORTE	-	-	-
TOTAL GENERAL		7 591 325	3 261 439	1 508 284

RECETTES		Crédits ouverts	Réalisations	Reports
16	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	991 191	444 730	576 869
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 200	1 000	-
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		992 391	445 730	576 869
10222	FCTVA	380 000	-	-
10226	TAXE D'AMENAGEMENT	25 000	7 619	-
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	750 000	750 000	-
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	15 000	400	-
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	-	-	-
Total cap itaux		1 170 000	758 019	-
TOTAL RECETTES REELLES		2 162 391	1 203 749	576 869
040	OPE D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	477 172	489 726	-
041	OPE D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	720 000	-	-
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 320 000	-	-
Total recettes d'ordre		2 517 172	489 726	-
002	RESULTAT REPORTE	2 911 762	-	-
TOTAL GENERAL		7 591 325	1 693 475	576 869

L'excédent d'investissement 2025 s'établit à 1,34 M€ (2,91 M€ de report + 1,69 M€ de recettes – 3,26 M€ de dépenses). Après prise en compte des restes à réaliser, le solde de financement demeure positif à hauteur de 412 k€, traduisant une situation financière saine.

En matière d'investissement, l'analyse ne se concentre toutefois pas sur le niveau d'excédent. L'enjeu principal réside dans la capacité de la commune à engager et à réaliser effectivement les opérations programmées.

À cet égard, l'exercice 2025 se caractérise par un niveau d'investissement soutenu, dont une partie significative se poursuit en 2026.

8



RÉTROSPECTIVE 2025 – SYNTHÈSE

Le niveau d'épargne reste élevé en 2025, avec près d'1 M€ dégagé sur l'exercice. Cette épargne correspond aux ressources que la commune mobilise chaque année après avoir financé l'ensemble de ses dépenses de fonctionnement.

Elle constitue un indicateur central de la santé financière de la collectivité, dans la mesure où elle conditionne directement sa capacité à soutenir ses choix stratégiques : financer ses investissements sans recourir à l'emprunt ni augmenter la fiscalité.

Ce bon niveau d'épargne permet ainsi à la commune de poursuivre une politique d'investissement ambitieuse, au service des habitants, dans un contexte marqué à la fois par la réalisation d'opérations structurantes et par un environnement financier plus contraint, lié notamment à un désengagement progressif de l'État.

Il demeure toutefois ponctuellement affecté par des éléments techniques, en particulier le non-versement du FCTVA en 2025, dans un contexte de gestion plus restrictive des finances publiques.

9

ORIENTATIONS POUR 2026 :
DES CHOIX DE GESTION RESPONSABLES,
AU SERVICE DE L'INVESTISSEMENT

10



ORIENTATIONS POUR 2026 - FONCTIONNEMENT

UNE PROGRESSION MAÎTRISÉE DES DÉPENSES

Les charges à caractère général (011) s'établissent à 2,34 M€, en progression contenue de +1,4 % de budget à budget, traduisant une bonne maîtrise des dépenses courantes malgré un contexte inflationniste.

Les charges de personnel (012), qui constituent le principal poste de dépenses, s'élèvent à 4,20 M€, en hausse modérée de +1,1 %, confirmant la stabilité de la masse salariale et les efforts de gestion engagés.

Les autres charges de gestion courante (65) progressent davantage (+12,1 %) pour atteindre 680 k€. Cette évolution s'explique principalement par des ajustements ciblés en matière de subventions, dans un cadre globalement stable : la subvention au CCAS est maintenue à 180 k€, celle de la RPA n'est plus versée depuis 2022, et l'enveloppe dédiée aux associations reste stable, malgré la prise en compte de besoins ponctuels liés à certaines manifestations.

Les charges exceptionnelles (67) s'élèvent à 60 k€, en forte hausse liée à des opérations de régularisation sur des exercices antérieurs, sans caractère récurrent.

Enfin, les dotations aux amortissements et provisions (68) demeurent stables à 20 k€.

Au total, ces évolutions traduisent une trajectoire de dépenses maîtrisée, reposant sur un pilotage rigoureux et des ajustements ciblés.

11



ORIENTATIONS POUR 2026 - FONCTIONNEMENT

DES RECETTES DYNAMIQUES À FISCALITÉ CONSTANTE

Les atténuations de charges (013) demeurent stables à un niveau marginal (1,5 k€), sans évolution notable par rapport à 2025.

Les produits des services et du domaine (70) s'établissent à 662 k€, en forte progression (+29,1 %). Cette évolution s'explique principalement par des refacturations spécifiques, notamment liées aux charges de chauffage de la RPA, et ne traduit pas une augmentation généralisée de la pression sur les usagers. Par ailleurs, les tarifs évolueront de manière mesurée, en cohérence avec l'inflation.

Les impôts et taxes (73) enregistrent une légère baisse (-2,8 %), liée à l'évolution des relations financières avec l'intercommunalité, notamment à la suite du transfert de la compétence « petite enfance ».

La fiscalité locale (731) progresse faiblement (+0,7 %), sous l'effet de la revalorisation des bases décidée en loi de finances. La commune fait le choix de maintenir ses taux à l'identique, traduisant une volonté de ne pas alourdir la pression fiscale sur les contribuables.

Les dotations, subventions et participations (74) augmentent de +8,1 %, notamment en raison d'une inscription plus conforme à la réalité de la dotation de solidarité urbaine, après une année 2025 marquée par une approche prudente.

Enfin, les autres produits de gestion courante (75) progressent (+8,9 %), en lien avec la revalorisation des loyers et une prévision budgétaire ajustée à un niveau plus proche de l'exécution constatée.

Au total, les recettes de fonctionnement présentent une dynamique globalement favorable, reposant sur des évolutions ciblées et des hypothèses prudentes, dans un cadre marqué par la stabilité des taux de fiscalité.

12



ORIENTATIONS POUR 2026 - FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 060-216003574-20260415-2026041506-DE

DEPENSES		Budget Primitif 2025	Budget Primitif 2026
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 303 771	2 336 835
012	CHARGES DE PERSONNEL	4 154 020	4 200 000
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	606 949	680 354
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE		7 064 740	7 217 189
66	CHARGES FINANCIERES	1 000	-
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000	60 000
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	20 000	20 000
TOTAL DES DEPENSES REELLES		7 090 740	7 297 189
042	OPE D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	397 172	504 000
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 400 000	1 909 732
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 797 172	2 413 732
002	RESULTAT REPORTE		
TOTAL GENERAL		8 887 912	9 710 921

RECETTES		Budget Primitif 2025	Budget Primitif 2026
013	ATTENUATION DES CHARGES	1 500	1 500
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	512 750	661 800
73	IMPOTS ET TAXES	811 959	788 979
731	FISCALITE LOCALE	3 159 859	3 182 772
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 126 261	2 298 241
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	225 000	245 000
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		6 837 329	7 178 292
76	PRODUITS FINANCIERS	-	-
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-
TOTAL DES RECETTES REELLES		6 837 329	7 178 292
042	OPE D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	80 000	80 000
TOTAL RECETTES D'ORDRE		80 000	80 000
002	RESULTAT REPORTE	1 970 583	2 452 629
TOTAL GENERAL		8 887 912	9 710 921

Les équilibres de fonctionnement sont préservés grâce à une maîtrise des dépenses et à des recettes dynamiques. Ils permettent de dégager une épargne suffisante pour soutenir les investissements, sans augmentation de la fiscalité.

13



ORIENTATIONS POUR 2026 - INVESTISSEMENT

UN INVESTISSEMENT MAINTENU, ENTRE FINALISATION ET PROJETS

La programmation d'investissement 2026 se traduit par la mise en œuvre de projets concrets, directement issus des priorités définies dans le cadre du projet municipal.

En matière de sécurité et de solidarité, la commune poursuivra la réhabilitation de l'ancienne maison médicale afin d'y installer un poste de police municipale, intégrant également la création de logements d'urgence.

En matière de cadre de vie et d'accessibilité, plusieurs opérations structurantes seront engagées, notamment la mise en accessibilité de la mairie pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que la réhabilitation de la rue Latour, contribuant à l'amélioration des conditions de circulation et du confort des usagers.

Par ailleurs, la commune prévoit d'engager dès le premier semestre les travaux relatifs à la Maison de l'Après, équipement destiné à renforcer l'animation du centre-ville en lien avec les associations locales.

Enfin, l'année 2026 sera marquée par la poursuite et l'achèvement des aménagements du centre-ville, engagés au cours des exercices précédents, afin de consolider les dynamiques de fréquentation, d'attractivité commerciale et de qualité de vie.

L'ensemble de ces opérations fera l'objet de financements externes recherchés activement, notamment de l'État et des partenaires institutionnels, permettant d'optimiser leur soutenabilité financière.

Ces investissements illustrent la volonté de la commune de répondre de manière concrète aux attentes exprimées par les habitants, dans le respect des équilibres financiers.

14



ORIENTATIONS POUR 2026 - INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le

ID : 060-216003574-20260415-2026041506-DE



Les principaux projets inscrits au budget 2026 et ayant fait l'objet de demande de subventions sont :

- ✓ Accessibilité PMR de la mairie : 90 000 € HT
 - Subvention sollicitée auprès de la Préfecture : 40%
 - Subvention sollicitée auprès du Conseil départemental : 40%

- ✓ Réhabilitation ancienne maison médicale 4 rue du Général Leclerc :
 - Rez-de-chaussée : installation du poste de police municipale : 470 000 € HT
 - Subvention sollicitée auprès de la Préfecture : 40%
 - Subvention sollicitée auprès du Conseil départemental : 40%
 - 1^{er} étage : Création de 3 logements, dont deux logements d'urgence : 250 000 € HT
 - Subvention sollicitée auprès de la Préfecture : 40%
 - Subvention sollicitée auprès du Conseil départemental : 30%

- ✓ Réhabilitation rue Latour : 270 000 € HT
 - Subvention sollicitée auprès de la Préfecture : 27% (plafonnement)
 - Subvention sollicitée auprès du Conseil départemental : 40%

15



ORIENTATIONS POUR 2026 - INVESTISSEMENT

DEPENSES		Budget Primitif 2025	Budget Primitif 2026	RECETTES		Budget Primitif 2025	Budget Primitif 2026
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	182 551	152 391	13	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	991 191	1 463 039
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	19 396	204 076	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 200	-
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	806 431	1 925 142				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	5 761 047	3 986 091				
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT		6 769 425	6 267 699	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		992 391	1 463 039
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	6 900	-	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	405 000	755 000
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	15 000	25 000	1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	750 000	-
TOTAL DEPENSES FINANCIERES		6 791 325	6 292 699	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	15 000	2 000
040	OPE D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	80 000	80 000	024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	-	395 130
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	720 000	720 000	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		2 162 391	2 615 169
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		800 000	800 000	040	OPE D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	397 172	504 000
002	RESULTAT REPORTE	-	-	041	OPERATIONS PATRIMONIALES	720 000	720 000
TOTAL GENERAL		7 591 325	7 092 699	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 400 000	1 909 732
				TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 517 172	3 133 732
				002	RESULTAT REPORTE	2 911 762	1 343 798
				TOTAL GENERAL		7 591 325	7 092 699

La section d'investissement 2026 s'appuie sur un équilibre financier reposant principalement sur l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement et sur la mobilisation de financements externes.

La commune poursuit ainsi sa stratégie consistant à limiter le recours à l'emprunt, en finançant prioritairement ses investissements par ses ressources propres et par les subventions obtenues auprès de ses partenaires.

Cette approche permet de préserver les marges de manœuvre financières de la collectivité, tout en maintenant un niveau d'investissement soutenu.

16



ORIENTATIONS POUR 2026 - ÉPARGNE

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 060-216003574-20260415-2026041506-DE

RÉCETTES		2022	2023	2024	2025	2026	2027
013	ATTENUATION DES CHARGES	1 282	1 509	39 970	14 856	2 723	2 428
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	421 863	451 553	506 815	492 482	666 390	571 977
73	IMPÔTS ET TAXES	821 598	815 749	811 959	807 559	790 342	786 851
731	FISCALITÉ LOCALE	2 834 566	3 056 152	3 170 113	3 179 861	3 212 018	3 242 376
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 337 507	2 327 044	2 492 608	2 453 310	2 343 395	2 346 494
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	274 387	292 949	254 362	281 574	242 431	244 805
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE (a)		6 691 204	6 944 955	7 275 827	7 229 643	7 257 298	7 194 932
76	PRODUITS EXCEPTIONNELS	4	6	8	8	-	-
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-	280 468	18 035	400 000	10 000
TOTAL DES RECETTES REELLES (A)		6 691 208	6 944 961	7 556 304	7 247 686	7 657 298	7 204 932
DEPENSES		2022	2023	2024	2025	2026	2027
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 374 624	1 870 234	1 696 109	2 046 542	2 155 329	2 109 418
012	CHARGES DE PERSONNEL	3 034 179	3 125 705	3 459 439	3 648 981	3 847 921	3 754 024
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	473 683	443 113	540 620	559 490	652 163	599 236
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE (b)		4 882 486	5 439 053	5 696 167	6 255 012	6 655 413	6 462 678
66	CHARGES FINANCIERES	-	-	-	-	-	-
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 517	2 181	9 784	1 945	60 008	5 000
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	-	-	-	20 000	20 000	20 000
TOTAL DES DEPENSES REELLES (B)		4 892 003	5 441 334	5 705 951	6 276 957	6 735 421	6 487 678
EPARGNE NETTE (A-B)		1 799 205	1 503 627	1 850 352	970 729	921 877	717 254
Cessions et recettes exceptionnelles (d)		-	-	268 593	14 913	400 000	10 000
EPARGNE NETTE Retraitee (A-B-d)		1 799 205	1 503 627	1 581 759	955 816	521 877	707 254
Ratio d'épargne nette retraitée		26,9%	21,7%	21,7%	13,2%	7,4%	9,8%

En 2026, le niveau d'épargne intègre plusieurs éléments de régularisation, conduisant à une évolution ponctuelle des charges de fonctionnement.

Les cessions prévues permettent d'en atténuer l'impact et de maintenir une épargne nette autour de 900 k€.

Hors éléments exceptionnels, la trajectoire financière de la commune demeure maîtrisée, avec un taux d'épargne qui retrouve dès 2027 un niveau proche de 10 %.

17

Après en avoir délibéré, l'unanimité des membres du Conseil Municipal adopte le rapport d'orientations budgétaires.

Ont voté pour : Mme Laëtitia COUELLE - M. Thierry BALLINER - Mme Laëtitia - ROULET M. Sébastien RABINEAU - Mme Adeline MESTRE - M. Michel BIRCK - Mme Mirjana ILIC - M. Yves NEMBRINI - Mme Isabelle FRILLAY - MM. Patrick GOSSET - Didier DUCHAUSSOY - Mme Laurence GEFFROY - M. Stéphane GRAS - Mme Nora LARIBI - M. Xavier DARCHE - Mmes Claire COP - Christelle DELVAL - Aline LEJEUNE - Dorothée PIERARD - MM. Dakoury DAGO - Hugues ALEXANDRE - Quentin TOLCK - Mme Soumia BAKHTI - M. Alexis BRILLET.

Se sont abstenus : M. Casimir SZEPIZDYN - Mme Catherine VANDEWATTYNE - M. Jérémy VISCONTI - Mme Ophélie BEASLAY - M. Antonin FERREIRA ROCHE.

POUR EXTRAIT CONFORME



Fait à L'ÉPARGNE, le 16 avril 2026

Le Maire,

Laëtitia COUELLE